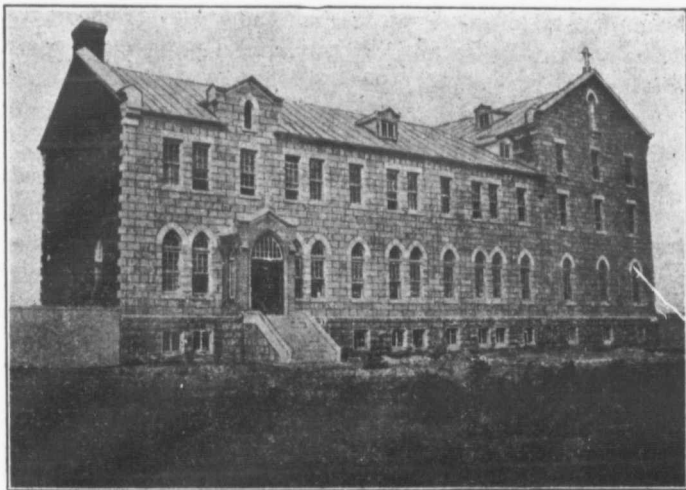


entreprise qui allait nécessiter des sommes considérables. N'était-ce pas aller à l'encontre de l'enseignement de l'Evangile qui demande de supputer ses ressources avant de se lancer dans une entreprise ? C'est vrai, mais les Franciscains, forts des promesses divines et de l'expérience de sept siècles, se reposent sur la banque de la Providence qui n'a jamais failli. Du reste, rien n'obligeait à bâtir tout le couvent d'un coup, on ferait un plan d'ensemble, et l'on bâtirait au fur et à mesure que les ressources arriveraient, ayant au reste un indult pour commencer cette entreprise. Mais où bâtir ? tout naturellement on distancera les couvents le plus possible. Le couvent Saint-Joseph se trouvant à l'ouest de la ville, ce sera à l'extrême est, qu'on ira chercher la tranquillité tant désirée. Après bien des démarches et des hésitations, le choix s'arrêta sur un vaste terrain élevé qui présentait indiscutablement les conditions favorables au but rêvé. Mais ce terrain étant vendu en lots, il fallait les racheter. Que de démarches et de négociations pour y arriver sans se laisser trop exploiter !



Les lots sont tous rachetés ; nous croyions en avoir fini avec les difficultés, et nous n'étions qu'au commencement.